

Le droit d'usage relatif à la lumière et à l'air que la brochure pourrait indiquer est un droit valide. C'est tout à fait vrai qu'on montre aux étages inférieurs des fenêtres qui pourraient être bouchées jusqu'au huitième ou au dixième étage. Toutefois, afin de remédier à cet inconvénient, on a offert l'occupation d'étages plus élevés sans frais additionnels comme compensation pour l'altitude. En disant cela, je ne fais que citer les agents et M. Lawson à savoir qu'on a offert les étages les plus élevés où il n'y aurait pas de danger que la lumière soit obturée.

*M. Smith (Calgary-Sud):*

D. Le prix du loyer ne serait pas plus élevé?—R. C'est ça.

La compagnie *Webb & Knapp* n'a eu rien à voir aux plans ou aux travaux d'ingénieurs de cet édifice, malgré qu'elle ait à son service toute une équipe d'architectes et d'ingénieurs. Je mentionne cela parce que nous pouvons donner notre opinion sur l'apparence esthétique de l'édifice en toute objectivité, sans y mettre la fierté qui revient à l'auteur.

Je puis déclarer sans ambages que la conception, les matériaux et l'ensemble de l'édifice sont tels que cette construction est peut-être le plus bel immeuble pour bureaux qui ait été érigé sur la Cinquième avenue au cours des 25 dernières années. La dignité et la beauté de l'édifice pourraient en faire un monument digne du Canada et un symbole permanent de la grandeur de votre nation.

Je ne peux concevoir aucun autre projet qui puisse être de nature à engendrer plus de bonne volonté entre nos deux pays ou qui puisse donner au Canada une place à la fois plus représentative et plus en vue au cœur même de New-York, le centre le plus important d'Amérique dans le domaine du commerce et de la culture. L'édifice est déjà connu pour ce qu'il représente. Il ne s'agit pas d'une simple adresse au centre de la ville, mais d'une raison sociale évocatrice de foyer national.

Parlant à titre individuel et à titre d'ami du Canada, sans penser aux avantages que notre compagnie pourrait retirer de cet investissement, je considérerais qu'abandonner ce projet ce serait perdre une excellente occasion.

Le PRÉSIDENT: Y a-t-il des questions?

M. STEWART (*Winnipeg-Nord*): Je propose que nous levions la séance afin d'aller déjeuner.

*M. Smith (Calgary-Sud):*

D. M. Zeckendorf sera-t-il encore ici après le déjeuner?—R. Si c'est important pour le Comité que je reste, je changerai mes projets. J'avais espéré que vous trouveriez mon exposé complet. J'ai répondu auparavant à une foule de questions. Si le Comité le désire, je lui écrirai que la compagnie *Webb & Knapp* consentirait à conclure un marché identique à celui qu'avaient conçu au début les parrains de l'entreprise, et à céder au Canada sa part d'intérêt sans frais additionnels, une fois que son investissement lui aura été remboursé.

M. HENDERSON: J'allais dire que je pense que M. Zeckendorf a fait preuve de bon esprit et de bonne volonté ce matin, et je comprends facilement qu'il ait hâte de rentrer chez lui. Son attitude est très claire, comme il l'a fait voir. J'allais demander si le Comité accepterait de le laisser retourner chez lui.

*M. Smith (Calgary-Sud):*

D. En réponse à une question, vous avez dit que vous pensiez qu'il était plus que probable que les compagnies canadiennes, si le gouvernement canadien avait décidé de louer des bureaux, en auraient loué elles aussi dans un bref intervalle. Sur quoi repose cette opinion?—R. J'ai dit que cela se ferait dans un intervalle de temps raisonnablement court.